

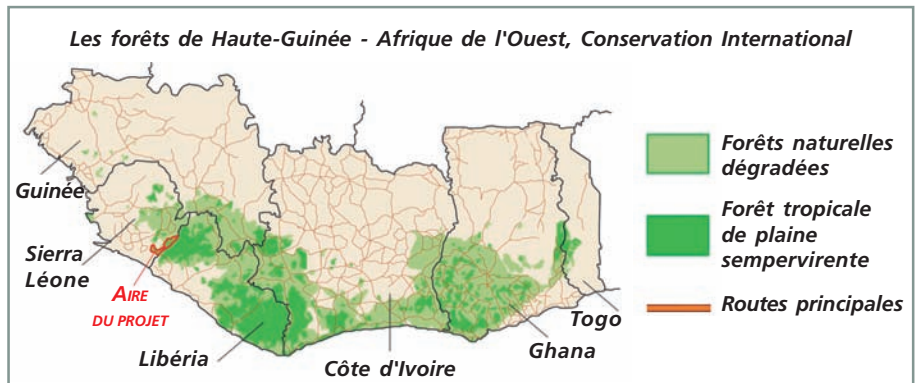
Gola, une forêt fantastique !

2011 a été déclarée "année internationale des forêts" par les Nations unies. Cette thématique doit permettre une mobilisation accrue pour renforcer la conservation et la gestion durable des forêts. Si la forêt reste un milieu où la perte de la biodiversité est la plus importante, l'incroyable histoire de la forêt de Gola, en Sierra Leone, montre que cette tendance n'est pas une fatalité et que des moyens existent pour l'inverser.

La forêt de Gola, qui s'étend actuellement sur 72 000 ha de collines et de marécages entre les rivières Mano et Moa, au sud-est du pays, n'est qu'un pâle reste (25 %) de la forêt guinéenne qui recouvrait, jadis, toute la côte ouest-africaine de la Guinée au Ghana (voir la carte). Malgré trois réserves créées pendant la période coloniale, la forêt subira pendant près de vingt ans (de l'indépendance en 1961 aux années 1980) des pressions permanentes résultant de l'abattage intensif. La décennie suivante, marquée par une guerre civile de 1991 à 2002, ne sera pas plus propice à sa conservation, qui ne sera véritablement effective qu'au début des années 2000, avec la fin du conflit et l'organisation d'élections libres. L'origine du Projet Forêt de Gola remonte néanmoins en 1990, quand, reconnaissant sa valeur écologique, la *Conservation Society of Sierra Leone (CSSL)* et le *Forestry Department of the Government of Sierra Leone* décident qu'elle nécessite davantage de protection. Une prise de



La forêt de Gola / Photo Alistair Gammell



conscience qui doit beaucoup à l'enquête sur la biodiversité financée par BirdLife International, en 1989. Les résultats de cette recherche désignaient la forêt comme un des derniers bastions pour de

nombreuses espèces de faune et de flore menacées, comme la fameuse chouette-pêcheuse rousse. La RSPB (BirdLife au Royaume-Uni), s'intéressa alors au projet et devint un partenaire international.

Dès le début de cette aventure, la RSPB, la CSSL et le Gouvernement de Sierra Leone ont su construire un partenariat solide pour protéger cette forêt en danger. Les premiers programmes, relativement humbles pendant la période de guerre, portaient principalement sur l'éducation, la délimitation des territoires forestiers et la planification de la gestion. Mais depuis le retour de la paix en 2002, les ambitions pour la forêt de Gola ne cessent de grandir.

En 2004, les partenaires du projet Gola ont lancé un vaste programme de recherche pour évaluer son importance faunistique et floristique. Des scientifiques venus de tous les horizons et de tous les pays, Côte d'Ivoire, Nigeria, Guinée, Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas ou encore des Etats-Unis ont ainsi participé à cette enquête internationale pour faire un état des lieux de la forêt, (sans données depuis 20 ans). Les résultats de l'étude ne furent pas décevants : 29 nouvelles espèces en Sierra Leone furent identifiées et quelques unes font l'objet d'études plus poussées pour potentiellement les déterminer comme nouvelles espèces pour la science. Du côté de l'avifaune, 327 espèces ont été recensées, dont certaines emblématiques comme la pintade à poitrine blanche, le picatharte de Guinée, le gobemouche du Libéria ou encore le

Ci-dessous : la rivière Mogbai en 2007 ; en bas : la rivière Moa.



Photo Alex Hipkiss / RSPB



Photo D. Zeller / RSPB



Photo Guy Shorrock / RSPB



Photo Alex Hipkiss / RSPB

Ci-dessus, à gauche : le picatharte de Guinée, une des espèces phares de la Forêt de Gola. A droite : le lancement d'une école, un projet de développement local en 2004.

malimbe de Ballmann (dont le dernier individu avait été vu en 1979, avant sa redécouverte en 2006). Pour ce qui est des insectes, 518 espèces de papillons ont été observées, soit plus de 50 % des papillons de Sierra Leone qui cohabitent avec les quelque 300 chimpanzés et les 44 espèces de grands mammifères dont des Céphalophes. Des signes de vie du rare et discret hippopotame pygmée ont d'ailleurs été trouvés dans la forêt et une caméra placée dans la zone nord a pu le prendre en photo. Avec ces nouvelles données, la forêt de Gola devient une terre d'accueil significative pour une des plus grandes populations au monde de cette espèce. Pour maintenir cette réserve de biodiversité, un plan de gestion (2007-2012) a d'ailleurs été approuvé en 2008 par le ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Sécurité alimentaire.

Véritable consécration des efforts de conservation des différents partenaires, la forêt de Gola est en passe de devenir un Parc national.

L'objectif actuel du projet entend assurer la protection de la forêt à perpétuité, par le biais d'une gestion effective, de financements durables et de partage des avantages avec les communautés locales. Si le but est bien la conservation de la nature, il est néanmoins crucial de s'assurer du soutien et

de la collaboration des populations locales habitant les alentours de la forêt. Depuis 2003, de nombreux projets de développement locaux ont vu le jour, allant de la reconstruction d'écoles à des aides apportées à des fermiers indépendants pour permettre d'améliorer les moyens de subsistance des 100 000 personnes concernées et regroupées en sept communautés distinctes. La LPO (BirdLife/France) a soutenu le projet en 2007, en obtenant 1,2 million d'euros du FFEM* pour financer la conservation et les projets de développement locaux pour 5 ans. De nombreux bailleurs internationaux apportent également leur contribution comme l'Union européenne, le Global Conservation Fund ou encore la Darwin Initiative. Mais seuls des financements durables permettront de mener à bien la gestion de la forêt sur le long terme. C'est dans cette optique qu'un fond de dotation (10 million US\$) devrait prochainement voir le jour, avec des intérêts annuels suffisants pour couvrir les coûts inhérents au projet pour atteindre l'objectif global : la protection à perpétuité de Gola.

MISSION INTERNATIONALE (LPO)
& INTERNATIONAL DEPARTMENT (RSPB)

www.golarainforest.org
<http://conservationsl.org/>
www.rspb.org.uk

*Le FFEM est un fonds public bilatéral créé en 1994 par le Gouvernement français. Il a pour objectif de favoriser la protection de l'environnement mondial dans des projets de développement durable dans les pays en développement.
<http://www.ffem.fr/jahia/Jahia/accueil>

